

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

09 MARS 2026

AU CHABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0403 425 968****Nom**(en entier) : **Belgostar**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue des Andains 4, 1360 Perwez****Objet de l'acte : Declaration de l'union de toutes les actions en une seule main**

Le procès-verbal du rapport de l'administrateur du 11 février 2026, dans lequel l'administrateur a noté que toutes les actions étaient détenues par une seule personne, a été déposé dans le dossier de société.

CF GROUP NETHERLANDS HOLDING BV

Administrateur

Représentée par son représentant permanent

Jérôme Abbé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).